

élections, et je les invite à être prudents. Je me rappelle au Québec, j'étais député libéral, il y avait 102 libéraux contre six du Parti québécois; trois ans après, les libéraux ont disparu. Je vous préviens, n'abusez pas de votre majorité numérique, la population n'accepte pas de se faire taire ici. Ici, la Chambre des communes, c'est l'endroit pour exprimer toutes les différences de la population. Monsieur le Président, ce gouvernement-là, et je suis content de voir que le ministre d'État responsable des Petites entreprises (M. Bissonnette) revient.

Une voix: C'est le meilleur.

M. Malépart: Monsieur le Président, quand on est obligé de dire qu'on est le meilleur, c'est qu'il n'y a pas beaucoup de monde qui le disent et on n'est pas bon à ce moment-là. Monsieur le Président, c'est très sérieux ce que je voudrais dire au ministre, à tous les députés progressistes conservateurs, quand on regarde les gestes posés par ce gouvernement-là, une majorité énorme de députés, passer des bâillons, des motions pour empêcher les gens de parler à la Chambre des communes.

Deuxièmement, monsieur le Président, deuxième action, il y avait un couple, monsieur le Président, il y avait deux personnes qui exprimaient l'opinion d'une quantité de Canadiens ici, le camp de la paix. Monsieur le Président, de façon scandaleuse, ce gouvernement-là, de bonne heure le matin, a envoyé des policiers armés jusqu'aux dents pour déplacer des gens pacifiques. Ces gens-là se rappelleront, la population se rappelle.

Monsieur le Président, trois personnes qui étaient ici, qui étaient inoffensives, le matin de bonne heure, comme lorsqu'on va arrêter des voleurs, ce gouvernement-là a envoyé la police, il manquait un char d'assaut et un F-18 pour les déloger.

M. le vice-président: L'honorable ministre d'État (Petites entreprises) (M. Bissonnette) sur un rappel au Règlement. Il va sans doute rappeler que les propos du député ne sont pas pertinents au débat.

M. Bissonnette: Exactement, monsieur le Président. Est-ce qu'on doit entendre des sottises comme celles-là encore longtemps?

M. le vice-président: Il reste 30 secondes à l'honorable député de Montréal-Sainte-Marie (M. Malépart) pour conclure son discours.

M. Malépart: Je pense que l'ancien ministre est responsable d'un poulailler, monsieur le Président...

M. le vice-président: Il n'est pas nécessaire d'entendre l'honorable député de Montréal-Sainte-Marie (M. Malépart) sur le rappel au Règlement, car j'ai déjà décidé à ce sujet, et je lui redonne la parole pour qu'il termine son discours. Il lui reste 30 secondes pour le finir.

M. Malépart: Monsieur le Président, on avait un débat intelligent avant que le ministre d'État (Petites entreprises) (M. Bissonnette) arrive. Il se pense encore dans son poulailler à exploiter ses travailleurs.

Finalement, j'aimerais rappeler à tous ces gens-là, à tous les députés conservateurs que dans un an, dans deux ans, si les amendements ne sont pas apportés, si rien n'était changé, ce sont ces personnes-là qui viendront brailler, mais il sera trop tard, vous serez les coupables.

[Traduction]

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, cette partie des délibérations d'aujourd'hui est presque terminée. J'ai remarqué qu'aucun député conservateur n'est intervenu aujourd'hui, comme l'ont déjà signalé certains de mes collègues. Pratiquement aucun député progressiste conservateur n'a pris la parole au sujet d'une des mesures les plus importantes dont la Chambre ait été saisie au cours de cette session, si ce n'est le député de Western Arctic (M. Nickerson).

M. Towers: Si vous aviez été ici cinq minutes plus tôt, vous en auriez entendu un.

M. Riis: Mes remarques...

M. le vice-président: A l'ordre!

M. Binns: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Si le député me laissait, en tant que député ministériel, prendre la parole avant 17 heures, sa remarque n'aurait plus de raison d'être.

M. Riis: Monsieur le Président, j'ai malheureusement entendu ce qu'a dit le député. J'espère qu'il aura la possibilité de nous faire connaître ses vues au sujet de ce projet de loi. Cependant, comme il doit le savoir, le gouvernement a pratiquement imposé la clôture. Il a décidé de limiter le débat sur le projet de loi le plus important dont le Parlement ait été saisi au cours de cette session. J'espère qu'il aura l'occasion d'intervenir.

Je trouve bizarre que bien que des députés du NPD et du parti libéral soient intervenus ces derniers jours pour poser des questions en supposant que les députés d'en face prendraient la parole pour y répondre, on n'ait obtenu pratiquement aucune réponse. Il faut en déduire que les ministériels ne sont pas en mesure de répondre aux questions qui ont été posées.

Venons-en aux aspects fondamentaux du projet de loi. Comme, au Canada, la mainmise étrangère sur notre économie est plus forte que dans la plupart des autres pays, pourquoi les députés d'en face croient-ils que nous résoudrons le problème en augmentant l'investissement étranger? Ce n'est pas une question purement théorique. Elle est justifiée. Je vois que le député d'Okanagan-Similkameen (M. King) est présent. J'espère qu'il répondra à cette question dans les deux prochains jours, puisqu'il ne reste que deux jours avant la fin de ce débat.

Si un débat sur la mainmise étrangère sur notre économie se déroulait dans un autre Parlement du monde, le tumulte règnerait en permanence dans la salle. Dans quel autre pays du monde tolérerait-on qu'un pays étranger possède et contrôle 40 p. 100 du secteur de la fabrication? Dans quel autre pays tolérerait-on que 80 p. 100 de l'industrie pétrochimique appartienne à des étrangers? Aucun autre pays ne l'accepterait; et pourtant, le gouvernement dit qu'il veut augmenter la propriété étrangère, sans effectuer les mêmes contrôles que par le passé.

Il veut supprimer les examens ou les avis. Si des pays comme l'Arabie saoudite venaient au Canada acheter d'énormes terrains ou des secteurs entiers de logements locatifs, le gouvernement n'y verrait rien à redire. Selon des députés ministériels, il est inutile d'en être averti ou d'examiner ce genre de projet d'acquisition. Nous présumons que ce que fera n'importe quelle entreprise étrangère au Canada sera bon pour l'économie canadienne et pour les Canadiens.